

VOUS ÊTES MALADE? DITES-LE-NOUS!

De nombreuses maladies d'origine alimentaire sont causées par des employés qui ont continué à travailler après être tombés malades.

Si vous savez que vous souffrez d'une maladie d'origine alimentaire, que vous en êtes porteur ou que vous en avez les symptômes, surtout des vomissements et de la diarrhée, vous devez :



- Avertir votre superviseur
- Arrêter de manipuler les aliments
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir la contamination des aliments si vous êtes affecté à d'autres tâches